

Saint-Lô

Collège Pasteur : des élèves acteurs de la sécurité

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 26 janvier 2018

577 mots



Philippe Chanteur, principal du collège Louis-Pasteur, devant le portail de l'établissement qui va faire l'objet de travaux de sécurisation.

Le collège Louis-Pasteur va former vingt cadets de la sécurité. Ces élèves de 5^e suivront une formation, de février à juin, pour devenir référents en matière de sécurité dans le collège.

Pourquoi ? Comment ?

Comment l'opération des Cadets de la sécurité est-elle née ?

En raison du contexte actuel (risque terroriste), les établissements scolaires se sont interrogés, relate Philippe Chanteur, principal du collège Louis-Pasteur, « **sur la façon de former les élèves aux premiers secours, aux réactions à avoir en cas d'alerte, aux bonnes pratiques, aux attitudes à adopter** ». Ainsi est née dans la Manche l'opération Cadets de la sécurité, menée par le conseil départemental avec les sapeurs-pompiers de la Manche et la direction académique. Après une expérimentation, l'an dernier, au collège André-Malraux de Granville, six collèges ont été retenus cette année, dont Louis-Pasteur, à Saint-Lô.

En quoi consiste-t-elle ?

« **Un cadet de la sécurité, c'est un élève qui sera chargé d'assister les adultes en cas d'incendie ou d'alerte. Pour cela, il va suivre une formation de quatre jours, entre février et juin, sur le temps scolaire** », détaille Philippe Chanteur.

Au programme : visite du centre de secours de Saint-Lô ; formation aux premiers secours ; demi-journée de formation pour appréhender les notions de risque majeur, de plan Orsec ou encore apprendre à lire des idéogrammes. « **En fin d'année, on associera ces élèves à l'évacuation de l'établissement, lors d'un exercice incendie.** » Les cadets recevront, en fin de formation, un diplôme et des chasubles qu'ils enfilent, à l'avenir, en cas d'alerte, « **afin de pouvoir être identifiés par leurs camarades** ».

Quels sont les élèves concernés ?

Il s'agit des collégiens en classe de 5^e. Sur les 108 élèves de ce niveau (dont 19 en classe Segpa), quarante-neuf ont postulé. Vingt volontaires, soit quatre par classe, ont été retenus par une commission qui s'est réunie en décembre. Elle regroupait les professeurs principaux, l'infirmière du collège, le conseiller principal d'éducation, le coordinateur départemental du projet, Olivier Pagnon, le principal et le principal-adjoint. C'est Anne-Sophie Doloue, professeur de mathématiques, qui est chargée de coordonner le projet à Pasteur.

Quand seront-ils opérationnels ?

Dès la fin de la formation. « **Ils resteront cadets de la sécurité les années suivantes.** » L'idée est de pérenniser le dispositif pour former, chaque année, une cohorte de cadets et avoir ainsi, au sein du collège, des référents parmi les élèves en matière de sécurité. Cette opération, financée par le conseil départemental (environ 500 € par établissement), s'appuie, en outre, sur des éléments du programme scolaire. « **On est vraiment là dans la formation de futurs citoyens et dans la responsabilisation des élèves. Des valeurs que nous souhaitons promouvoir au collège Pasteur.** »

Émilie MICHEL.